

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MARS 2018**

Délibération : **N° 2018-03- 19**
 OBJET : **MODIFICATION COMMISSION MUNICIPALE**
"VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE"
 Nomenclature : 5.2.6

En exercice : 29 membres
Présents : 20
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Votants : 29
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le vingt-six mars deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-neuf mars deux mille dix-huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE, Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Lionel BROSSAULT, Aurora ROOKE donne pouvoir à Mickaël MENDES, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Hélène JALIN

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et par délibération n° 2012-04-02 du 22 avril 2014, a été créée, la commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle ».

Considérant l'installation de M. Christian LEMARCHAND en tant que Conseiller Municipal,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement de la commission, il est nécessaire d'assurer les remplacements de M. Jean-Pierre TUAL et M. Jean-Claude SALAU,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DESIGNER M. Christian LEMARCHAND, membre de la commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle » ;
- DE MODIFIER la composition de cette commission en conséquence et comme suit :

**Mickaël MENDES
 Catherine HENRY
 Thierry GICQUEL
 Isabelle GROLLEAU
 Chantal PERRUCHET**

**Magali LEMASSON
 Catherine RENAUDEAU
 Alain BLANCHARD
 Christian LEMARCHAND**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 26 mars 2018
 Le Maire, Alain ROYER.

